



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Marine nationale
Zone maritime de la Manche et de la mer du Nord
Division Opérations**

Cherbourg-en-Cotentin, le 2 novembre 2022

BULLETIN D'INFORMATION NAUTIQUE

**AVIRADE CHERBOURG
Mis à jour le 2 novembre 2022**

2022 : 038

N°	Date	Avertissements
038/22	21/10/22	<p>PORT DE CHERBOURG - GRANDE ET PETITE RADE LES NAVIGATEURS SONT INFORMES QUE CONFORMEMENT A L'ARRETE PREFECTORAL NMR 142/PREMAR MANCHE/AEM/NP DU 26 OCTOBRE 2022, LORS DES MOUVEMENTS DU SOUS-MARIN "RUBIS", ENTRE LE 03 NOVEMBRE 2022 ET LE 03 DECEMBRE 2022, LA CIRCULATION, LA STATIONNEMENT ET LE MOUILLAGE DE TOUT NAVIRE, ENGIN OU EMBARCATION, AINSI QUE LA PRATIQUE DE TOUTE ACTIVITE NAUTIQUE SERONT REGULEES DANS LA ZONE A USAGE MIXTE DU PORT DE CHERBOURG, PAR LA VIGIE DU HOMET. CETTE MESURE DE REGULATION PONCTUELLE SERA PORTEE A LA CONNAISSANCE DES USAGERS DU PORT DE CHERBOURG PAR LES SIGNAUX SUIVANTS: - DE JOUR, LA FLAMME CODE SUIVIE DU PAVILLON XRAY DU CODE INTERNATIONAL DES SIGNAUX SH32, HISSES SUR LA VIGIE DU HOMET; - DE NUIT, L'EMISSION SUR LA VIGIE DU HOMET DU SIGNAL LUMINEUX FIXE MATERIALISE PAR TROIS FEUX VERTICAUX 'VERT-BLANC-VERT' LORSQUE CES SIGNAUX SONT AFFICHES. LES USAGERS DOIVENT IMPERATIVEMENT VEILLER LA LIAISON RADIO SUR VHF CANAL 12 ET SUIVRE LES PRESCRIPTIONS TRANSMISES PAR LA VIGIE DU HOMET. L'INTEGRALITE DE L'ARRETE NMR 142/PREMAR MANCHE/AEM/NP DU 26 OCTOBRE 2022 EST CONSULTABLE SUR LE SITE DE LA PREFECTURE MARITIME: WWW.PREMAR-MANCHE.GOUV.FR.</p>